

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
MAIRIE DE SAINT THOMAS LA GARDE (42600)
Téléphone 04-77-58-38-82 / Fax 04-77-58-85-18
Mail : mairie.stthomaslagarde@wanadoo.fr

Le Maire de Saint Thomas la Garde à :



SCOT - SUD LOIRE
46 rue de la Télématique
42000 ST ETIENNE

Le 16 septembre 2013
A St Thomas la Garde

Objet : Avis sur le nouveau projet du SCOT

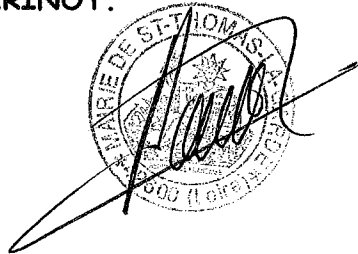
Monsieur Le Président,

Après présentation du projet du nouveau SCOT au Conseil Municipal en date du 13 septembre 2013, nous avons le plaisir de vous informer que notre collectivité émet un avis favorable.

Toutefois nous craignons que l'encadrement strict et limitatif du développement démographique de nos petites localités n'entraîne un désintérêt, une marginalisation, de nos territoires au profit des « centralités ».

Veuillez croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le Maire,
Monsieur **Gérald MARINOT**.



MAIRIE DE SAINT-THOMAS LA GARDE (42600)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :	
- En exercice	15
- Présents	10
- Votants	10

Séance du Vendredi 13 Septembre 2013

L'an deux mil treize, le treize du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 09 septembre 2013, s'est réuni en mairie, le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARINOT Gérald, Maire.

Etaient présents : Gérald MARINOT, Frédéric PUGNET, Ludovic TISSIER, Véronique BESSAY, Isabelle PERRIN, Andrée DUMAS, Joëlle FARICIER, Solange GRANGER, Didier ROUSSET et Lionel PERRON.

Absents excusés : Pascale BOUCHET, Christine MAISONNY, Pierre GRANGE et Gilles OLIVIER.

Absente : Johanna COMBAT.

DEL. N° 03-13/09/2013 - SCOT : AVIS SUR LE NOUVEAU PROJET

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le sujet qui a été évoqué lors du précédent conseil municipal concernant l'arrêt du nouveau projet du SCOT. Un avis doit être émis par l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne un :

- **AVIS FAVORABLE.** Toutefois, le Conseil pense que la densification et la limitation forte de l'évolution démographique auront un impact négatif sur le développement de la commune.

Fait à Saint Thomas la Garde en date du 16 septembre 2013.

Le Maire de St Thomas la Garde, M. Gérald MARINOT.